

# PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé le : 14/12/2007



## NOHANENT

### MISE À JOUR N°5

Approuvé le : 09/01/2025

### 5. ANNEXES

Plan du POS au PLU  
au 1/5000ème

Élaboration : 14/12/2007  
Modification n°1 : 05/03/2008  
Modification n°2 : 25/08/2010  
Révision simplifiée n°1 : 09/02/2011  
Révision simplifiée n°2 : 17/06/2011  
Modification n°3 : 27/02/2012  
Modification n°4 : 24/06/2013  
Mise à jour n°1 : 20/03/2014  
Mise à jour n°2 : 03/07/2017  
Mise à jour n°3 : 15/07/2019  
Mise à jour n°4 : 17/04/2023



**clermont  
auvergne  
métropole**

# PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé: 14/12/2007



## NOHANENT

### 5. ANNEXES

Plan du POS au PLU  
au 1/5000<sup>ème</sup>

MODIFICATION N°4

clermont  
auvergne  
métropole

Elaboration PLU - 14/12/2007  
Modification n°1 - 25/08/2010  
Modification n°2 - 25/08/2010  
Révision simplifiée n°1 - 09/02/2011  
Révision simplifiée n°2 - 17/06/2011  
Modification n°3 - 27/02/2012  
Modification n°4 - 24/06/2013  
Mise à jour n°1 - 20/03/2014  
Mise à jour n°2 - 03/07/2017  
Mise à jour n°3 - 15/07/2019

## Légende P.L.U.

- ZONE URBAINE BOURG
- ZONE URBAINE D'HABITAT
- ZONE URBAINE DE LOISIRS
- ZONE URBAINE D'ACTIVITES
- ZONE A URBANISER
- ZONE A URBANISER D'HABITAT
- ZONE A URBANISER D'ACTIVITES
- ZONE A URBANISER DU BOURG
- ZONE A URBANISER DE LOISIR
- ZONE NATURELLE
- ZONE NATURELLE DE LOISIRS
- ZONE AGRICOLE
- ZONE AGRICOLE CONSTRUCTIBLE

## P.O.S.

- NA ZONE A URBANISER SOUS CONDITIONS DE MODIFICATIONS
- 3NAg ZONE A URBANISER A VOCATION D' HABITAT DE FAIBLE DENSITE
- 1NAL ZONE A URBANISER A VOCATION DE LOISIRS
- 3NAh ZONE A URBANISER A VOCATION D'HABITAT
- 1NAi ZONE A URBANISER A VOCATION D'ACTIVITES
- NB ZONE CONSTRUITE OU LES DEVELOPPEMENTS NE SONT PAS PREVUS
- NBr ZONE CONSTRUITE OU LES DEVELOPPEMENTS NE SONT PAS PREVUS  
ETAFFECTEE PAR LES MOUVEMENTS DE TERRAIN
- NC ZONE DE RICHESSES NATURELLES
- NCd ZONE DE RICHESSES NATURELLES OU TOUTES LES CONSTRUCTIONS SONT INTERDITES
- ND ZONE A PROTEGER POUR LA QUALITE DU SITE
- NDL ZONE NATURELLE OU LES AMENAGEMENTS LEGERS SONT POSSIBLES
- UD ZONE URBAINE DE CENTRE ANCIEN
- UH ZONE URBAINE PERIPHERIQUE D'HABITAT
- Ui ZONE URBAINE DESTINEE AUX ACTIVITES
- UG ZONE URBAINE D'OCCUPATION DU SOL MODEREE OU LES COMMERCES ET ARTISANATS SONT AUTORISES
- UG\* ZONE URBAINE D' OCCUPATION DU SCL MODEREE
- UX ZONE ACTIVITES POUR LE SERVICES FERROVIARE

